



L'ÉVALUATION EN ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE

SELON LES RECOMMANDATIONS HAS : AVEC QUI, QUAND, COMMENT ?

L'éducation thérapeutique du patient (ETP) prend une place essentielle dans l'évolution du contexte sanitaire. Considérée à partir de 2007 comme un outil de prédilection de l'accompagnement du malade chronique, l'ETP a été le centre du Plan Pluriannuel « Amélioration de la qualité de vie des patients atteints de maladies chroniques », décliné en différentes étapes : du référentiel ETP de l'HAS en 2007 aux guides d'auto-évaluation annuelle (2012) et d'évaluation quadriennale (2014).

En application de la loi HPST, l'évaluation des programmes autorisés est menée par les ARS dans chaque région. Dans cette optique, l'HAS a édité des guides relatifs à la conduite de l'auto-évaluation annuelle et de l'évaluation quadriennale.

En leur apportant des éléments de méthode, cette formation a pour objectif de soutenir les promoteurs et coordinateurs de programme d'ETP dans une conduite d'évaluation garante de la pérennité de leur programme.

OBJECTIFS

- Clarifier ce qu'est l'auto-évaluation annuelle d'un programme et démystifier l'évaluation
- Repérer les articulations entre auto-évaluation annuelle et évaluation quadriennale et leurs spécificités respectives
- S'approprier la mise en œuvre de l'auto-évaluation annuelle : par qui, comment, sur quoi, quand ?

CONTENU

L'auto-évaluation annuelle d'un programme : ses fondements, ses caractéristiques, ses objectifs, les programmes concernés

Représentations
Textes réglementaires

Evaluations annuelles et évaluation quadriennale

L'articulation entre évaluations annuelles et évaluation quadriennale
Les spécificités de l'évaluation quadriennale

La planification de l'évaluation quadriennale en lien avec les auto-évaluations annuelles successives : par qui, comment, sur quoi, quand ?

La conduite de l'auto-évaluation annuelle

Les acteurs, les modalités, les différentes étapes

La coordination de l'équipe d'évaluation, le rôle du coordinateur et la mise en œuvre de la démarche :

- la constitution du groupe d'évaluation
- le repérage des objets d'évaluation utiles pour décrire et expliquer comment l'équipe met en œuvre son programme d'ETP
- le choix des objets d'évaluation pertinents pour améliorer la qualité du programme
- l'identification de l'appartenance des objets d'évaluation aux trois domaines d'auto-évaluation requis : activité, processus, atteinte des objectifs
- la création d'un guide de questions ouvertes pertinentes pour explorer les points forts et les points faibles des objets d'évaluation choisis
- l'identification des sources ou des méthodes de recueil de données permettant d'évaluer les objets d'évaluation choisis

Les méthodes pour identifier les points forts et les points faibles des objets d'évaluation choisis :

- l'animation des séances interactives
- le recueil et l'analyse des données

La construction d'un plan d'actions permettant de résoudre les points faibles et de valoriser les points forts du programme mis en œuvre
La réflexion en amont de la future évaluation quadriennale

Voir aussi dans la rubrique « Pratiques professionnelles » la formation :

« Mettre en œuvre l'éducation thérapeutique du patient – Formation 40 heures »

| | |
|--|------------|
|  31 mai & 1^{er} juin 2017  Paris  632 € par personne  2 jours  01 53 98 95 03  formation@fehpa.fr | Janvier |
| | Février |
| | Mars |
| | Avril |
| | Mai |
| | Juin |
| | Juillet |
| | Août |
| | Septembre |
| | Octobre |
| | Novembre |
| | Décembre |

Prérequis

Bonnes connaissances de l'ETP et de ses démarches

PUBLICS

- Promoteurs et coordinateurs de programme ETP
- Cadres de santé

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie interactive alternant :

- apports théoriques et méthodologiques
- exercices, études de cas/de situations
- travaux en sous-groupes
- analyse des pratiques
- échanges et mutualisation

INTERVENANT

- Formatrice-consultante en éducation thérapeutique du patient